

Image not found or type unknown



Changement d'un Rideau métallique sans fournir de devis

Par **viollat marcel**, le **01/10/2016** à **11:47**

Bonjour,

Je loue un local commercial depuis 6 ans. Ma locataire m'informe que le rideau métallique ne fonctionne plus (il a été posé il y a plus de 20 ans). Elle a commandé un rideau neuf sans m'en avertir. Qui doit payer ?

Merci pour votre prompte réponse

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **01/10/2016** à **11:52**

Bonjour,

Si votre locataire a commandité les travaux, elle en assume le cout !